



**Hôpitaux Civils
de Colmar**

Pasteur - Pasteur 2 - Le Parc -
Le Centre pour Personnes Âgées
39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR CEDEX

Direction des Ressources Humaines

Téléphone : 03.89.12.40.14

Télécopie : 03.89.12.51.62

Etablissement certifié par la Haute Autorité de Santé

Affaire suivie par Julie WITWICKI

☎ 03.89.12.52.97

✉ concours@ch-colmar.fr

Colmar, le 30 août 2023

DESTINATAIRE

Bureau
SYNDICAT U.N.S.A.

**AVIS DE CONCOURS
CADRE DE SANTE PARAMEDICAL**

TYPE DE CONCOURS :

- Grade : **Cadre de santé paramédical**
- Type de concours : **Concours interne sur titres**
- Nombre de postes : **1**
- Filière : **Filière médico-technique**

CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Peuvent faire acte de candidature :

- les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par le décret n°2011-748 du 27 juin 2011 et du décret n°2017-1260 du 9 août 2017 (corps des manipulateurs d'électroradiologie médicale), comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités,
- les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisation requis pour être recrutés dans l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière médico-technique.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de leur demande de candidature, les candidats doivent joindre les pièces suivantes en 5 exemplaires :

- un dossier de candidature motivée mettant en valeur le parcours professionnel, les travaux accomplis et le projet professionnel en cas d'admission au concours,
- une copie des diplômes ou certificats dont le candidat est titulaire et notamment le diplôme de cadre de santé,
- toutes pièces justificatives de la situation administrative précisant notamment la durée des services effectués dans les corps précités.

Le dossier complet de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar, Direction des Ressources Humaines, 39 avenue de la Liberté, 68024 COLMAR Cedex, par lettre recommandée avec A.R.

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

15 octobre 2023, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
La Directrice Adjointe

Signé

Catherine ROMMEVAUX